

ATTESTATION INDIVIDUELLE DE FORMATION

Je soussignée M. FORTUNA Olivier, Directeur de I.F.T.S atteste que **M. Evan DELBOS**

A suivi une formation : **CACES ® R482 Catégorie F Recyclage**
Catégories : **R482-F (Chariots de manutention) : VALIDEE**

Dates : **du 2 au 4 juin 2026**

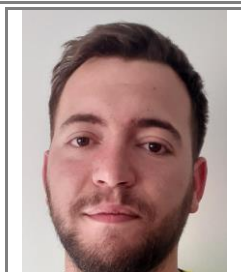
Durée : **10.50 Heures - (1.50 J.)**

Fait à Nice, le 18 juin 2026

M. FORTUNA Olivier
Directeur

INSTITUT de FORMATION
TECHNIQUE et de SECURITE
16 bd des Jardiniers
06300 NICE
Tél : 04 92 12 81 05
RCS Nice : 379 812 290 - SARL Capital 2680.00 €

Cette attestation est délivrée pour valoir ce que de droit



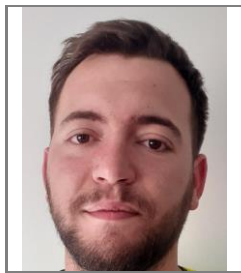
Titulaire :
M. DELBOS Evan

Date de naissance :
02 juin 2003

Signataire :

AUTORISATION DE CONDUITE (R.482) Engins de chantier

CAT - Type	Informations Complémentaires	NOM - Prénom du testeur épreuves pratiques	Obtention Echéance
A Engins compacts			
B1 Déplacement séquentiel Pelles ...			
B2 Déplacement séquentiel Foreuses ...			
B3 Déplacement séquentiel Rail-route ...			
C1 Déplacement alternatif Chargeuses ...			
C2 Déplacement alternatif Buteurs ...			
C3 Déplacement alternatif Niveleuses ...			
D Engins de compactage			
E Engins de transport			
F Chariots de manutention	Télécommande Non Porte-engins Non	FORTUNA Olivier	04/06/2026 03/06/2036
G Utilisation hors production	Télécommande Non Porte-engins Oui	FANTINI Lionel	24/04/2026 23/04/2036



Titulaire : (en toutes lettres)
M. DELBOS Evan

Date de naissance :
02 juin 2003

Signataire : (en toutes lettres)
M. FORTUNA Olivier

Directeur

INSTITUT de FORMATION
TECHNIQUE et de SECURITE
16 bd des Jardiniers
06300 NICE
Tél : 04 92 12 81 05
RCS Nice : 379 812 290 - SARL Capital 2680.00 €

CACES ® R.482 Engins de chantier

CAT	Type	N° du CACES ® Options	NOM - Prénom du testeur épreuves pratiques	Obtention Echéance
A	Engins compacts	Porte-engins Oui		
B1	Déplacement séquentiel Pelles ...			
B2	Déplacement séquentiel Foreuses ...			
B3	Déplacement séquentiel Rail-route ...			
C1	Déplacement alternatif Chargeuses ...			
C2	Déplacement alternatif Buteurs ...			
C3	Déplacement alternatif Niveleuses ...			
D	Engins de compactage			
E	Engins de transport			
F	Chariots de manutention	2026.06.R482.0F.007551 Télécommande Non Porte-engins Non	FORTUNA Olivier	04/06/2026 03/06/2036
G	Utilisation hors production	2026.04.R482.0G.003995 Télécommande Non Porte-engins Oui	FANTINI Lionel	24/04/2026 23/04/2036

Document recto / verso. Toute copie doit comporter les deux faces.

Consignes de conduite et de sécurité

1. L'utilisation des équipements de protection individuelle
Le chef d'entreprise doit mettre à la disposition de son personnel les équipements de protection individuelle adaptés et s'assurer de leur port :

- gants,
- chaussures de sécurité,
- etc ...

2. Interdictions relatives à l'utilisation des engins
Ne jamais lever une charge supérieure à la capacité de l'engin.
Des mesures efficaces doivent être prises pour empêcher l'utilisation des engins par du personnel non autorisé pendant une absence momentanée de l'opérateur titulaire.
Par exemple, les clés de contact des engins seront attribuées aux seuls opérateurs autorisés qui doivent les retirer du tableau de bord même pour une absence momentanée.
Le transport de personnes à l'aide d'un engin non aménagé à cet effet est interdit.

Document recto / verso

Toute copie doit comporter les deux faces

Titulaire : **M. DELBOS Evan**

Signature du titulaire

Formation et évaluation :

I.F.T.S

16 Boulevard des Jardiniers
06200 NICE
Tél.: 04 92 12 01 06

Titulaire : **M. DELBOS Evan**

CACES ® numéro(s):

2026.06.R482.0F.007551
2026.04.R482.0G.003995

Pour vérifier la validité de ce(s) CACES®
[employeurs]
ou pour éditer l'attestation correspondante
[titulaire]
consulter la base de données CACES® sur le
site :
<http://www.ameli.fr>

Délivré par :

I.F.T.S

16 Boulevard des Jardiniers

06200 NICE

Tél.: 04 92 12 01 06

Inscrit dans la base INRS sous le N° :

Document recto / verso

Toute copie doit comporter les deux faces

**AUTORISATION
DE CONDUITE**

Délivrée le 04/06/2026 par :

Valide jusqu'au

Signature et Cachet de l'employeur

L'employeur atteste que le titulaire connaît les lieux et les instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation
L'employeur s'assure de la détention et de la présentation par le travailleur d'une attestation qui ne présente pas de contre-indications médicales à la conduite du ou des équipements dont la conduite est visée par l'article R. 4323-56 du code du travail.

**INSTITUT de
FORMATION
TECHNIQUE et
de SECURITE**

I.F.T.S

16 Boulevard des Jardiniers

06200 NICE

CACES ®

La marque CACES ®
est protégée par un dépôt à
l'INPI sous le numéro
03.3237295



D-524-09